

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU JEUDI 23 MAI 2019 A 19.30 HEURES
A LA GRANDE SALLE DU SERVICE DU FEU

Présidence : M. Thierry **STEIERT**, Syndic

Présents : 54 bourgeois et bourgeois
dont 1 Conseillère communale bourgeoise
et 1 Conseiller communal non bourgeois

Excusés : Pour le Conseil communal

Mme Andrea **BURGENER WOEFFRAY**
MM. Pierre-Olivier **NOBS**
Laurent **DIETRICH**

Pour les membres des Commissions bourgeoisiales

MM. Giorgio **ARONNA** (Conseil bourgeoisial)
Dimitri **SUDAN** (Conseil bourgeoisial)

Pour les bourgeois et bourgeois

Mmes Giuliana **AEBISCHER**
Roselyne **CRAUSAZ NEMETH**
Georgette **ESSEIVA**
Myriam **FAVRE**
Laurence **GIGANDET**
Sarah-Jeanne **GIROUX-Richard**
Anita **MORONI**
Michèle **RICHARD**
Soeur Francesca **MIRANDA**

MM. Gérard **AEBY**
Dominique **de BUMAN**
Roger **FAVRE**
André **KOHLER**
Zoltan **NEMETH-CRAUSAZ**
Charles **de REYFF**

Presse : Mme Regula **GRÜNWALD** (Freiburger Nachrichten)
M. Igor **CARDELLINI** (La Liberté)

Scrutatrice : Mme **WAEBER** (*n'a pas donné son prénom*)
M. Hervé **BOURRIER**

Secrétaire : M. Philippe **BERSET**

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du jeudi 13 décembre 2018
- 2.0 Comptes des institutions bourgeoisales et rapport de gestion de l'exercice 2018
- 3.0 Divers

o 0 o

M. le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeois et bourgeois présents ainsi qu'aux membres des Commissions bourgeoisales. Il remercie ces derniers d'avoir traité et approuvé les comptes et les invite à intervenir en tout temps durant l'assemblée pour apporter des précisions ou compléments d'informations par rapport aux différents points présentés. Il salue également les représentants de la presse.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par courrier personnel remis à domicile, ainsi que le prévoit la loi, et par publication dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg no 18 du vendredi 3 mai 2019, de même que par affichage au pilier public.

Le secrétariat de l'assemblée bourgeoisiale est, selon la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, assuré par le Secrétaire communal. Pour des raisons pratiques, le Chef de service de la Bourgeoisie fonctionne comme secrétaire de l'assemblée. Le procès-verbal est contresigné par la Secrétaire de Ville.

L'assemblée approuve cette procédure.

M. le Président informe les personnes présentes que l'assemblée est enregistrée et les invite à éteindre leur téléphone mobile pour éviter toute interférence lors de l'enregistrement.

Il demande également à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant à l'ordre du jour proposé.

L'assemblée approuve cet ordre du jour.

1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du jeudi 13 décembre 2018

Par gain de temps, le résumé du procès-verbal n'est plus lu séance tenante. Le procès-verbal détaillé reste cependant à disposition des bourgeois et bourgeois sur le bureau et peut également être consulté à l'administration bourgeoisiale, ainsi que sur le site Internet de la Ville de Fribourg.

Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2.0 Comptes des institutions bourgeoisiales et rapport de gestion de l'exercice 2018

M. le Président donne la parole à Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales, pour une entrée en matière.

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : « *Monsieur le Syndic-Président, Mesdames et Messieurs les Bourgeoises et Bourgeois, Madame et Monsieur les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs,* »

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à cette assemblée. J'aimerais également souhaiter un bienvenu particulier à M. Philippe Berset qui est assis et présent à ma gauche. Il est le nouveau Chef de service des Affaires bourgeoisiales et il a débuté son activité le 4 mars 2019. Il participe donc à sa première assemblée.

Je tiens également à saluer chaleureusement les membres du Conseil bourgeoisial qui sont présents ce soir, soit MM. « Franz Baeriswyl, Benoît Rey, Elias Moussa et Claudéric Egger » et les invite à intervenir en tout temps pour apporter des compléments d'informations ou pour répondre à d'éventuelles questions. Mes salutations vont également à toutes les personnes qui composent les Commissions bourgeoisiales et avec qui nous avons tous du plaisir à travailler, dont la présidente de la Commission vérificatrice des comptes, Mme Madeleine Genoud-Page.

Comme indiqué dans la convocation, le message, les comptes détaillés et le rapport de gestion étaient à disposition dans les bureaux de l'Administration bourgeoisiale ainsi que sur le site Internet de la Ville. Le rapport annuel 2018 de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse vous est présenté pour information. Je vous invite à parcourir ces documents qui vous donneront des informations intéressantes sur nos Affaires bourgeoisiales.

Ceci étant dit, en guise d'introduction, j'ai le plaisir de vous présenter le traditionnel tableau de synthèse qui se trouve à la page n° 56 du message et qui est, en fait, un récapitulatif des charges et revenus des différents domaines d'activités de la Bourgeoisie, excepté la Fondation Moosbrugger et la Caisse des Scholarques qui seront présentées séparément tout à l'heure.

Comptes 2018 / Récapitulation générale (HB / FP /RE / OR)

	CHARGES	REVENUS	Différences
FORETS A REPARTIR	981'154.39	728'334.22	-252'820.17
FORETS diverses recettes et dépenses non réparties (primes ECAB, loyers divers, CIM)	1'059.64	12'001.65	10'942.01
DOMAINES	603'043.70	737'199.35	134'155.65
MONTAGNES exploitation forestière	16'258.60	7'166.95	-9'091.65
MONTAGNES	78'741.25	129'894.50	51'153.25
TERRAINS	19'227.50	266'609.60	247'382.10
ESSERTS	1'601.05	956.95	-644.10
VIGNES	403'025.95	536'555.40	133'529.45
CAVE	870'135.26	794'832.95	-75'302.31
BATIMENTS LOCATIFS	1'679'043.74	2'485'579.40	806'535.66
BOURGUILLON	45'599.15	53'565.00	7'965.85
DIVERS :			
<i>Produits des titres</i>		2'220.65	2'220.65
<i>Recettes diverses</i>		0.00	0.00
Frais généraux administratifs	1'054'236.79		1'054'236.79
Jetons de présence	1'560.00		-1'560.00
Rentiers passifs	7'276.40		-7'276.40
Dépenses diverses	1'026.85		-1'026.85
TOTAUX 1	5'762'990.27	5'754'916.62	-8'073.65

Dans le Total 1, on retrouve toutes les activités ordinaires liées à l'exploitation courante des Institutions bourgeois, total dans lequel sont notamment compris : les amortissements de Fr. 602'000.00 concernant le bâtiment de la Résidence bourgeoise et qui sont pris en charge par la Codems, les amortissements concernant les véhicules avec un montant de Fr. 67'690.00 et les attributions aux Fonds de rénovation pour un montant de Fr. 140'400.00 qui représente le 2% de la valeur ECAB sur les bâtiments locatifs. En 2018, nous avons prélevé sur les Fonds de rénovation un montant total de Fr. 432'075.75 pour notamment le financement du remplacement des vannes de distribution d'eau au complexe de la Route des Bonnesfontaines 24-38, soit Fr. 29'000.00 et les investissements prévus aux Muèses, soit le remplacement du hangar, l'entretien du grenier, la rénovation de façades et la menuiserie extérieure pour un montant total de Fr. 403'075.75. Ces travaux se sont terminés l'année passée.

Je rappelle également la décision de l'Assemblée bourgeoise du 15 décembre 2016 qui concernait la réduction de 60% de la redevance du DDP des immeubles de la Route des Bonnesfontaines 40-50 (Fondation du logement) - qui représente un montant d'environ Fr. 100'000.00 par an - ceci pour une durée de 5 ans, soit de 2017 à 2021. Les comptes des Affaires bourgeois sont donc grevés d'un montant d'environ Fr. 100'000.00.

L'excédent de charges du total 1 s'élève à Fr. 8'073.65 alors que le budget 2018 prévoyait un excédent de revenus de Fr. 129'440.00.

Cette différence s'explique surtout dans les secteurs suivants :

Domaines : Fr. 92'000.00 (plus de charges)

- _suite à la révision du guide pour l'estimation de la valeur de rendement agricole et celle de l'ordonnance sur les fermages, le bureau de conseil privé Agrofutura AG a procédé à l'expertise de l'ensemble des loyers et fermages des fondations bourgeois et ces derniers ont été adaptés en fonction du résultat de ladite expertise. La facture inhérente à cette expertise se monte à Fr. 31'900.00 et a été répartie dans les différents comptes concernés.
- Au domaine de Villars-les-Joncs, Fr. 37'800.00 ont été utilisés pour le remplacement du chauffage.
- Des honoraires d'architecte pour un avant-projet à Villars-les-Joncs (ferme et grange) s'élèvent à Fr. 25'000.00.

Vignes-cave : Fr. 86'000.00 (moins de revenus)

La différence s'explique par :

- Les prix du Genal, c'est-à-dire le Groupement des encaveurs et négociants à Lavaux qui fixent les prix du moût, figurant au budget qui sont plus élevés que les prix appliqués dans les comptes ;
- Les acquis qui n'ont pas été atteints (environ 6'000 à 7'000 litres) en raison de la sécheresse qui a duré jusque tard dans l'automne ;
- Et à Béranges, 1'100 m² de Chasselas ont été arrachés pour planter du Galotta (1^{ère} récolte modeste en 2018 d'environ 400 litres).

Frais généraux : Fr. 44'000.00 (moins de charges)

- Les frais généraux sont moins importants que prévu (- Fr. 44'000.00). Ceci est dû au début d'activité du nouveau chef de service plus tard que prévu.

Produits et charges diverses :			
Recettes 850ème		50.80	50.80
Produits nets Résidence bourg. Legs L. Bielmann		-9'798.93	-9'798.93
Fds de réserve Résidence bourg. Legs Bielmann-prélèvement		34'669.53	34'669.53
Fonds de réserve - prélèvement		57'906.35	57'906.35
Fonds FFJ - prélèvement		40'000.00	40'000.00
Produits extraordinaires		28'326.80	28'326.80
Honoraires divers	5'929.40		-5'929.40
Dépenses Résidence bourg. Legs L. Bielmann	24'870.60		-24'870.60
Fonds d'amortissement - attribution	0.00		0.00
Fonds FFJ - attribution	80'000.00		-80'000.00
Impression plaquette Bourgeoisie	3'617.30		-3'617.30
Charges extraordinaires	105'288.75		-105'288.75
TOTAUX 2	219'706.05	151'154.55	-68'551.50

Dans le total 2 figurent les charges et revenus particuliers avec un excédent de charges de Fr. 68'551.50. Nous relèverons, comme chaque année, l'attribution de Fr. 40'000.00 à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse et le prélèvement partiel sur les Réserves libres de Fr. 57'906.35 lié à la suspension du PAD Torry-Est. Un nouveau PAD sera élaboré ultérieurement.

Dons, subventions et autres :			
Participation aux frais d'exploitation des Bains de la Motta SA	50'000.00		-50'000.00
Animation résidents home	5'000.00		-5'000.00
Soeurs hospitalières de Ste-Marthe	2'225.00		-2'225.00
Archives de la Ville	50'000.00		-50'000.00
Subsides au Foyer St-Louis	1'200.00		-1'200.00
Subside au Service social	100'000.00		-100'000.00
Dons et subventions	9'000.00		-9'000.00
TOTAUX 3	217'425.00		-217'425.00

Dans le total 3, nous avons les diverses dépenses, dons et subventions accordés, soit :

- Fr. 50'000.00 pour la participation aux frais d'exploitation des Bains de la Motta SA ;
- Fr. 5'000.00 pour l'animation des résidents des Bonnesfontaines ;
- Fr. 2'225.00 accordés aux Soeurs hospitalières de Sainte-Marthe ;
- Fr. 50'000.00 aux Archives de la Ville pour l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine bourgeois par deux employés ;
- Fr. 1'200.00 au Foyer St-Louis ;
- Fr. 100'000.00 au Service social de la Ville ;
- Et Fr. 9'000.00 pour les dons et subventions à diverses institutions.

Dans ce total, l'excédent de charges s'élève à Fr. 217'425.00 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 333'700.00. La différence provient du fait que nous avions budgétisé un déficit de Fr. 65'000.00 pour la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines alors qu'elle boucle finalement avec un bénéfice de Fr. 5'252.22. D'autre part, il y a également eu moins de demandes de subvention remplissant les critères d'octroi : Fr. 9'000.00 de subsides octroyés alors que la somme de Fr. 20'000.00 était inscrite au budget.

TOTAUX 1 + 2 + 3	6'200'121.32	5'906'071.17	-294'050.15
<i>Différence</i>		294'050.15	
TOTAUX EGAUX	6'200'121.32	6'200'121.32	

Le résultat des 3 totaux est un excédent de charges de Fr. 294'050.15 en lieu et place de Fr. 252'160.00 pour les raisons que je viens de vous expliquer tout à l'heure.

J'en ai terminé, M. le Syndic. »

xxx

Rapport de la Commission vérificatrice des comptes

M. le Président donne la parole à Mme Madeleine Genoud-Page, Présidente de la Commission vérificatrice des comptes, qui fait lecture à l'assemblée du rapport de ladite Commission en ces termes :

*« Monsieur le Syndic-Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Mesdames et Messieurs les Bourgeoises et les Bourgeois,*

La Commission vérificatrice des comptes s'est réunie le lundi 1^{er} avril 2019 pour prendre connaissance du rapport sur les comptes 2018 rédigé, pour la deuxième année, par la fiduciaire FIDUTRUST REVISION SA.

Ont participé aussi à cette rencontre Madame Antoinette de Weck, Directrice des Affaires bourgeoises, le nouveau Chef de service, Monsieur Philippe Berset, Monsieur Georges Philipona, Responsable administratif de la Bourgeoisie. Monsieur Michaël Picard, Expert réviseur agréé et responsable de la révision des comptes des six Institutions bourgeoises, y compris La Résidence, nous a commenté et éclairé sur son analyse.

Dans cet exercice 2018, il a traité des points d'audit particuliers comme la conformité des états financiers au droit suisse, la comptabilité commerciale et la présentation des comptes. L'accent a été mis sur les rubriques du bilan telles que les liquidités, les immobilisations financières, les provisions et capitaux propres ainsi que sur le compte de résultat avec un regard spécifique sur les prestations de service, les amortissements et les utilisations des provisions et réserves.

Il en résulte que ces travaux n'ont pas demandé de modifications dans les comptes annuels ni dans les états financiers.

Nous avons continué notre discussion générale avec le réviseur sur le nouveau modèle comptable MCH2 qui devra être introduit au début 2021. Ces changements demanderont un gros travail de modification du plan comptable et une collaboration technique avec notre fiduciaire sera de mise.

Une réflexion qui n'est pas nouvelle a été abordée sur les pertes d'exploitation forestière et les moyens d'y remédier, les prélèvements sur réserves et les fonds de rénovation et sur la perte sur les titres non réalisés concernant les Fondations Moosbrugger et des Scholarques qui heureusement est en train d'être récupérée et dont la présentation des rendements a été améliorée.

Les membres de la Commission sont satisfaits des renseignements complémentaires reçus par les divers représentants de la Bourgeoisie et par l'accompagnement de M. Picard. Ils les remercient sincèrement pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Pour établir son préavis, la Commission passe en revue les comptes et commentaires de l'exercice 2018. Il est encore répondu à quelques questions, entre autres sur les amortissements dont celui du Home qui est pris en charge par la Codems, et la présentation de l'état des liquidités.

De nombreux investissements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation comme les appartements pour seniors, travaux dans divers domaines, montagnes et bâtiments de la Fondation de l'Orphelinat, etc. L'investissement pour le chauffage à bois aux Bonnesfontaines est en cours de finalisation. Des commentaires sur cette opération vous seront donnés dans les comptes 2019.

Quant aux revenus de ventes de bois, ils sont nettement en-dessous des projections du budget (-86'500). La tempête Burglind a occasionné de gros dommages et une hausse du bois avec des bostryches. Le prix de celui-ci a été dévalué en raison de sa mauvaise qualité ; une indemnité a été versée pour les dégâts en forêt (+ 8'400).

Considérant que l'organe de révision remplit les exigences légales de qualification et d'indépendance, qu'il a informé de manière exhaustive notre Commission au travers d'un rapport définitif daté du 2 avril 2019 et qui contient tous les renseignements attendus, qu'il recommande à la Commission vérificatrice des comptes de vous proposer l'approbation sans réserve des comptes annuels 2018, la Commission vérificatrice a décidé de suivre sa recommandation et vous propose d'approuver les comptes 2018 tels qu'ils vous sont présentés et commentés dans le message du Conseil communal du 16 avril 2019. Au nom de la Commission vérificatrice des comptes, sa Présidente, Madeleine Genoud-Page ».

M. le Président remercie Mme Genoud-Page pour son rapport.

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « *Avant de passer la parole à Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique et Présidente des Commissions bourgeoisales, pour la présentation détaillée des comptes, je signale qu'en cas d'intervention, vous êtes priés de donner vos prénom et nom, ceci pour le procès-verbal. Sie sind herzlich eingeladen Ihre Fragen auch auf Deutsch zu stellen und wir bitten Sie gegebenenfalls Ihren Namen und Vornamen zu sagen, damit es protokolliert werden kann.*

Nous passons donc à l'examen détaillé des comptes, tout d'abord avec la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois, dont vous trouverez les chiffres aux pages 7 à 9, respectivement les commentaires sur les pages 29 à 33 du message. Je passe la parole à Mme Antoinette de Weck ».

1. Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

Chiffres : pages 7 à 9 / Texte : pages 29 à 33 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	3'535'329.26	3'476'090.00	3'643'436.25
Revenus	3'203'275.55	3'135'570.00	3'432'104.48
Résultat	-332'053.71	-340'520.00	-211'331.77

« *La Fondation de l'Hôpital boucle avec un déficit de Fr. 332'053.71 alors que le budget prévoyait une perte de Fr. 340'520.00 (-8'466.29).*

Je n'ai pas de commentaires particuliers à faire à propos de cette Fondation si ce n'est de vous renseigner sur les forêts et les vignes que nous cultivons dans le Lavaux.

En premier lieu les forêts. Comme l'a relevé la présidente de la Commission vérificatrice des comptes, l'année 2018 a été marquée par les tempêtes du versant nord des Alpes, la hausse des températures et la manque persistant de pluie. Ces événements ont favorisé les infestations par le bostryche. Selon l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage, la quantité de bois infesté a doublé depuis 2017.

Les forêts de la Bourgeoisie n'ont pas été épargnées par ces événements puisque, suite au passage de la tempête « Burglind », près de 2'000 m³ de chablis sont à déplorer dans les forêts des districts de la Sarine, de la Basse-Singine et du Lac. Cela représente 1/3 des possibilités de coupes annuelles. Les ventes de bois ont fortement diminué en raison du pourcentage élevé de bois endommagé et bostryché. Une partie de ces pertes est toutefois compensée par le versement de subventions.

Le bois d'énergie prend quant à lui chaque année de la valeur ce qui permet une plus grande propreté des forêts.

La nouvelle centrale de chauffe à plaquettes forestières pour le complexe des Bonnefontaines à Torry a été mise en service le 25 octobre 2018. La Bourgeoisie couvre la totalité du besoin en plaquettes qui s'élève à environ 2'500 m³/an. La préparation des plaquettes et l'alimentation de la chaufferie sont organisées dans le cadre des activités de l'exploitation forestière.

Pour ce qui est des vignes, selon notre Maître-Viticulteur, M. Jean-Pierre Chollet, 2018 est un très grand millésime marqué par des conditions climatiques hors du commun.

Vous avez d'ailleurs pu bénéficier des dégustations qui ont eu lieu ce mois et qui ont connu un vif succès.

En effet, l'arrivée de la sécheresse qui a duré jusque tard dans l'automne a créé bien des complications. Bien que superbe, la maturation des raisins a été quelque peu ralentie, le début des vendanges moins hâtif qu'imaginé et la quantité de raisins blancs et rouges légèrement en-dessous des attentes. Mais au final, les vins du millésime 2018 se définiront par un caractère affirmé pour les blancs, puissants et superbement colorés pour les rouges.

Les vins sont en vente au magasin de la Rue des Alpes et au domaine à Riex.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « *Est-ce qu'il y a des commentaires au sujet de ces comptes ou des questions ? Cela ne semble pas être le cas. Celles et ceux qui approuvent les comptes de la Fondation de l'Hôpital sont priés de se manifester en levant la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »*

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018 de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois.

2. Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

Chiffres : pages 10 et 12 / Texte : pages 34 à 38 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

Résultat

	Comptes 2014	Comptes 2015	Comptes 2016	Comptes 2017	Comptes 2018	Budget 2018
Total des recettes	9'601'299	9'529'209	9'875'056	10'468'328	10'260'494	10'339'515
Total des dépenses	9'589'104	9'473'258	9'723'645	10'345'142	10'186'492	10'404'515
Bénéfice/perte d'exploitation	12'195	55'951	151'411	123'186	74'002	-65'000
Produits/charges extraordinaire	29'173	-38'141	-134'872	-110'602	-68'750	0
Résultat net	41'368	17'810	16'539	12'584	5'252	-65'000

« *Les comptes 2018 se soldent par un bénéfice net de Fr. 5'252.22 alors qu'une perte de Fr. 65'000.00 avait été budgétisée. Ce résultat réjouissant est dû aux raisons suivantes :*

- *Tout d'abord, aux frais de salaires de l'Exploitation inférieurs de Fr. 68'934.61 en raison de l'utilisation partielle du budget pour un civiliste, à la réduction d'un taux d'activité au service comptable et à l'activité d'un concierge qui, suite à son départ, a été confiée à une entreprise d'entretien et de sécurité ;*
- *Diminution des charges médicaments de Fr. 92'655.32 et celui de l'assistance pharmaceutique de Fr. 20'679.70 ceci en raison de l'application du système dit ambulatoire appliqué depuis le 1^{er} juillet 2018 ;*
- *A souligner également les taxes d'hébergement plus élevées grâce à un taux d'occupation des lits de la Résidence de 99.6% ;*
- *Enfin, aux charges extraordinaires s'élevant à Fr. 68'750.39 qui correspondent notamment à l'affectation de Fr. 30'000.00 à la provision pour le Correctif des comptes avec le SPS, de Fr. 30'000.00 à la provision Organisation. Le solde, soit Fr. 8'750.39, est dû à une différence dans les comptes Pharmacie, Correctif des comptes avec le SPS et dans la valeur de titres du portefeuille sous gestion.*

J'en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces comptes ? Ce n'est pas le cas. Celles et ceux qui approuvent les comptes de la Résidence bourgeoisale sont priés de lever la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018 de la Résidence bourgeoisale Les Bonnesfontaines.

3. Fonds Pies

Chiffres : pages 13 et 14 / Texte : pages 39 à 40 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	150'287.05	117'830.00	164'805.00
Revenus	160'148.35	149'340.00	189'113.55
Résultat	9'861.30	31'510.00	24'308.55

Les comptes 2018 des Fonds Pies bouclent avec un bénéfice de Fr. 9'861.30.

Je n'ai pas de commentaires particuliers à faire concernant cette Fondation si ce n'est de relever que les toitures des domaines de Friesenheit et de Menziswil ont dû être réparées suite aux dégâts occasionnés par la tempête « Burglind » du début de l'année 2018 pour un montant total de Fr. 17'500.00. La somme de Fr. 6'800.00 a été versée par l'assurance.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur les comptes des Fonds Pies ? Ce n'est pas le cas. Nous pouvons passer au vote. Celles et ceux qui approuvent ces comptes sont priés de lever la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018 des Fonds Pies.

4. Régie des Copropriétés bourgeoisiales

Chiffres : pages 15 à 17 / Texte : pages 41 à 45 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	1'881'852.98	1'457'010.00	1'710'270.98
Revenus	1'729'869.10	1'253'080.00	1'472'129.65
Résultat	-151'983.88	-203'930.00	-238'141.33

« *Les comptes 2018 de la Régie des Copropriétés se soldent par une perte de Fr. 151'983.88. A relever dans cette institution :* »

- *La rénovation de la ferme, du grenier et le remplacement du hangar au domaine des Muèses pour un montant total de Fr. 403'075.75. Les coûts ont été financés par le « Fonds de rénovation Muèses ». De 1991 à 2012, le dossier dit « Remodelage des Muèses » a permis de déposer 380'000 m² de matériau inerte (matériel d'évacuation) dans un secteur du domaine. Une redevance annuelle a été encaissée et comptabilisée sur ce fonds de rénovation dans le but de faire face aux rénovations.*
- *Au Restaurant du Gothard, des travaux de réfection des boiseries et des travaux de peinture aux WC ainsi que le remplacement de mobilier ont été réalisés pour un montant de Fr. 30'000.00 environ au lieu des Fr. 38'000.00 budgetés.*
- *Dans les bâtiments de la Rue des Alpes 8 à 14, les fenêtres ont été remplacées dans 4 appartements pour Fr. 14'590.00.*

J'en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « *Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces comptes ? Ce n'est pas le cas. Celles et ceux qui approuvent les comptes de la Régie des Copropriétés sont priés de lever la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »*

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018 de la Régie des Copropriétés bourgeoisiales.

5. Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial

Chiffres : pages 18 et 20 / Texte : pages 46 à 49 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	632'652.03	470'930.00	501'815.70
Revenus	812'778.17	731'710.00	816'961.98
Résultat	180'126.14	260'780.00	315'146.28

« Les comptes 2018 de la Fondation de l'Orphelinat bouclent avec un bénéfice de Fr. 180'126.14.

Au domaine de Villars-les-Joncs, Fr. 37'801.15 ont été investis pour le remplacement du chauffage.

En montagne, au Lägerli, le faîte en cuivre a été remplacé pour Fr. 3'053.90 et du gravier a été mis en place suite à la construction de la nouvelle écurie, ceci pour un montant de Fr. 5'568.50. D'autre part, la sécheresse estivale a nécessité l'installation d'une conduite d'eau provisoire ainsi que le raccordement provisoire au réseau communal pour un total de Fr. 1'451.50.

Une subvention annuelle de Fr. 40'000.00 est versée par la Fondation de l'Orphelinat à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces comptes ? Ce n'est pas le cas. Celles et ceux qui approuvent les comptes de la Fondation de l'Orphelinat sont priés de lever la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018 de la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial.

6. Caisse des Scholarques

Chiffres : pages 21 et 22 / Texte : pages 49 et 50 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	33'458.10	20'500.00	174'955.00
Revenus	32'938.10	20'500.00	175'536.25
Résultat	-520.00	0.00	581.25

« Le budget prévoyait un résultat neutre et nous avons un déficit de Fr. 520.00 aux comptes 2018. Il y a eu 19 demandes de subvention et un montant de Fr. 14'600.00 a ainsi été distribué pour la période 2017/2018 aux 14 bénéficiaires.

La dissolution partielle du fonds de réserve fluctuation de valeur de Fr. 139'000.00 et la dissolution partielle du fonds de réserve subsides de Fr. 8'000.00 pour l'attribution de bourses sont dues aux résultats titres décevants.

Comme vous le savez, la bourse de l'année passée n'a pas été bénéfique pour ceux qui avaient des actions. La performance nette de la BCF au 31.12.2018 a été de -5.97%.

J'en ai terminé, M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces comptes ? Ce n'est pas le cas. Celles et ceux qui ratifient les comptes de la Caisse des Scholarques sont priés de lever la main. Merci. Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. »

L'assemblée ratifie les comptes 2018 de la Caisse des Scholarques à l'unanimité.

6. Fondation C.-J. Moosbrugger

Chiffres : pages 23 et 24 / Texte : page 50 et 51 du message

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisales :

Résultat

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
Charges	43'678.74	24'750.00	113'544.75
Revenus	18'323.18	24'750.00	114'310.76
Résultat	-25'355.56	0.00	766.01

« Le résultat présente un déficit de Fr. 25'355.56. Il n'y a pas eu de demandes de subvention en 2018. Deux demandes de bourse obtenues en 2017 ont été traitées en 2017 et en 2018.

Comme pour la Caisse des Scholarques, les résultats titres sont décevants d'où la dissolution du fonds de réserve fluctuation de valeur de Fr. 103'000.00 et la dissolution partielle du fonds de réserve subsides de Fr. 9'000.00 pour l'attribution des bourses.

La performance nette de la Banque Rothschild au 31.12.2018 a été de - 7.32%.

J'en ai terminé, M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Merci Mme de Weck. Y a-t-il des remarques ou des questions sur ces comptes ? Ce n'est pas le cas. Celles et ceux qui ratifient les comptes de la Fondation Moosbrugger sont priés de lever la main. Merci. Contre-épreuves ? Non. Abstentions ? Non. »

L'assemblée ratifie les comptes 2018 de la Fondation C.-J. Moosbrugger à l'unanimité.

Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ)

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Nous passons maintenant à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse. Les comptes et le rapport qui seront commentés par Mme de Weck sont présentés à l'assemblée pour information uniquement. Il n'y a donc pas de vote sur cet objet. »

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : « Comme vous le savez, le Foyer des Bonnesfontaines et l'Association Œuvre des Crèches – Foyer St-Etienne ont fusionné. Sous la dénomination « Fondation de Fribourg pour la Jeunesse », il a été constitué une Fondation au sens des articles 80 ss du Code civil suisse et ceci depuis le 1^{er} janvier 2016. La nouvelle Fondation réunit le Foyer des Bonnesfontaines, le Foyer St-Etienne, Time Out, le Séjour de rupture, La Préfo, et ASEA.

Les comptes du Foyer sont contrôlés et approuvés par la Direction cantonale de la Santé et des Affaires sociales et le financement est assuré par les subventions tant cantonales que fédérales, ce qui garantit un équilibre financier de ces comptes.

Le document qui vous a été distribué à l'entrée, document que je vous invite vivement à parcourir, contient de nombreuses et intéressantes informations sur les activités de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse et de ses différents secteurs qui font énormément pour les jeunes de notre Canton.

1. Secteurs subventionnés par le Service de la Prévoyance sociale (SPS) : Il s'agit du Foyer St-Etienne, du Foyer des Bonnesfontaines inclus les Séjours de Rupture et de Time Out.

	<i>Comptes 2018</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Ecart en %</i>
<i>Total des charges d'exploitations</i>	10'415'184.32	10'672'825.08	-2.41
<i>Total des produits sans la subvention CT de FR</i>	3'446'023.54	3'850'378.20	-10.5
<i>Subvention SPS</i>	6'969'160.78	6'822'446.87	-19.97

2. *Secteur subventionné par le Service Public de l'Emploi (SPE) : Il s'agit du Centre de Préformation de Grolley (Préfo).*

	<i>Comptes 2018</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Ecart en %</i>
<i>Total des charges d'exploitations</i>	1'395'193.92	1'407'000.00	-0.84
<i>Total des produits sans la subvention CT de FR</i>	8'982.35	5'000.00	+79.6
<i>Subvention SPE</i>	1'386'211.57	1'402'000.00	-10

3. *Secteur non subventionné : Il s'agit d'ASEA : Accompagnement Socio-éducatif Ambulatoire. Ce sont des assistants sociaux qui suivent des jeunes qui ont été dans des institutions lorsqu'ils réintègrent leur famille ou lorsqu'ils commencent des activités professionnelles.*

	<i>Comptes 2018</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Ecart en %</i>
<i>Total des charges d'exploitations</i>	108'386.46	86'250.00	+25.5
<i>Total des produits</i>	99'323.25	93'750.00	+5.9
<i>Résultat</i>	-9'063.21	+7'500.00	

J'en ai terminé M. le Syndic. »

3.0 Divers

M. le Président ouvre le point 3 de l'ordre du jour et demande ensuite à Mme la Directrice si elle a des éléments particuliers à mettre en évidence dans le cadre des divers.

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisales : « Pour le restaurant de l'Aigle Noir, dont vous aviez approuvé la transformation l'année passée, les travaux ont commencé et nous espérons que l'ouverture se fera fin septembre-début octobre. Actuellement, tout se passe comme prévu.

Pour Villars-les-Joncs, notre grange a fait la une de la presse parce que son toit s'est effondré sous le poids de la neige. Nous sommes maintenant en discussion avec le Service des Biens culturels ainsi qu'avec la Commune de Guin pour trouver une solution pour le futur de cette grange, la Commune de Guin et le Service des Biens culturels n'ayant pas la même opinion sur ce qu'adviendra cette grange dans le futur. Nous trouverons une solution, nous en sommes persuadés. Ce qui compte pour nous, c'est évidemment de protéger cet ensemble bâti qui a une valeur dans le paysage.

Pour Chambliaux, le Grand Conseil a approuvé aujourd’hui les 4 millions pour lancer l’étude de la couverture de l’autoroute. L’année dernière, l’assemblée bourgeoisiale avait approuvé les 2 millions à la charge de la Bourgeoisie, puisque 50% des terrains appartiennent à la Bourgeoisie. L’Etat avait donc demandé aux propriétaires et aux communes de financer une partie de l’étude, l’Etat en prenant la moitié. Du fait que nous finançons ces études, nous y sommes très intimement liés. Ces études vont avoir lieu et nous faisons partie du comité de pilotage.

L’Etat va lancer un mandat d’étude parallèle dans lequel il sera demandé à des groupes d’architectes et d’urbanistes une réflexion sur le futur de cette zone.

J’aurai le plaisir, à chaque assemblée, de vous tenir au courant de l’évolution du dossier. Il s’agit d’une zone stratégique pour le Canton et nous sommes très contents que la Bourgeoisie puisse apporter son aide pour le développement non seulement de la Ville mais également de l’agglomération et de l’ensemble du Canton. C’est dans ce sens-là que nous voulons soutenir ce projet. Ce n’est pas pour que la Bourgeoisie gagne de l’argent mais que pour que le Canton se développe de façon harmonieuse.

Je remercie le Conseil d’Etat car il a la même ouverture d’esprit que nous et actuellement, les discussions pour ce projet se passent dans une très très bonne ambiance. J’en ai terminé M. le Syndic. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Nous sommes toujours dans les divers et je profite de vous informer que la prochaine Assemblée bourgeoisiale aura lieu le mercredi 11 décembre 2019 à 19h30 toujours ici à la Salle Rossier. Die nächste Versammlung der Burgergemeinde wird am Mittwoch, 11. Dezember 2019 um 19.30 Uhr hier im Saal Rossier stattfinden. »

M. le Syndic donne ensuite la parole à l’assemblée.

La discussion est utilisée.

M. Jacques Barberis : « Vous avez parlé d’un cru 2018 exceptionnel pour les vins de la Bourgeoisie. J’aurais une question tout à fait triviale et pratique. Est-ce qu’il serait possible d’aménager de temps en temps les horaires d’ouverture de la cave pour que les gens qui travaillent puissent y aller en-dehors des heures d’ouverture des bureaux. Ce serait gentil. »

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisales : « Merci pour cette question. Nous en avons parlé au sein de l’équipe du Service des affaires bourgeoisales et effectivement, nous allons examiner les possibilités d’aménager les heures d’ouverture, soit plus tard le soir ou un samedi matin, par exemple.

Il convient d'examiner la pertinence d'horaires élargies par rapport à la fréquentation du magasin selon les périodes de l'année. Nous devons encore en discuter avec nos collaboratrices qui nous font le plaisir d'être à la caisse et à nos vignerons qui se déplacent du Lavaux pour cela.

Nous prenons note de votre demande qui est tout à fait justifiée et qui démontre bien l'envie d'acheter des vins de la Bourgeoisie. Donc, c'est une très bonne chose. Merci beaucoup. »

M. Claudio Ruggo : « *Ma question concerne aussi les vins. J'ai appris qu'une association s'est créée dans le Lavaux pour l'élaboration de vins bio. Qu'en est-il des vignes de la Bourgeoisie ? Est-ce que nous avons des parcelles bio ? Irons-nous également dans cette optique ou va-t-on rester dans les préceptes qui sont anciens ? Je sais que 8 ou 9 vignerons ont opté pour l'élaboration de vins bio dans le Lavaux. Y a-t-il déjà eu des contacts car je crois que c'est cette année que cette association s'est créée ?* »

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : « *Merci M. Ruggo pour la remarque. Alors effectivement, c'est une réflexion en cours. Nous allons en parler également avec M. Jean-Pierre Chollet, Maître-viticulteur, ainsi que l'ensemble de l'équipe viticole active dans nos domaines et nous souhaitons mener des réflexions afin de viser une transition. Donc, c'est en cours d'élaboration et nous nous tiendrons aussi au courant de l'évolution de ce dossier, comment nous allons mettre en place un tel projet et à quel rythme. »*

M. Janos Standi-Oberson : « *Pourquoi dans la presse fribourgeoise, La Liberté, on n'est pas plus au courant des faits et gestes de la Bourgeoisie, de tous les avantages qu'elle procure au Canton. Je trouve cela bien dommage. De temps à autre, ce serait bien d'y trouver un article avec des photos explicatives des choses qui s'y passent. »*

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : « *Merci pour cette suggestion. Nous sommes d'accord avec vous. La Bourgeoisie fait énormément. Il est utile de soigner la communication sur son rôle en faveur de la collectivité publique. Après, beaucoup d'autres personnes font des choses dans le Canton donc, nous ne pouvons pas demander l'exclusivité.*

Nous avions organisé l'année dernière une conférence de presse et avons aussi publié des brochures sur la Bourgeoisie. De plus, dès que nous faisons quelque chose, nous établissons des communiqués de presse. Malheureusement, lesdits communiqués ne sont pas toujours pris en compte et repris par la presse. Par exemple, lorsque nous avons gagné le prix du meilleur chasselas (Grand Prix du vin suisse), nous avons établi un communiqué qui n'a pas été repris. La Liberté n'avait pas estimé nécessaire de le relayer. Dès lors, nous avons dû payer pour faire paraître une petite annonce informant que nous avons remporté ce prix. C'est la liberté de la presse, elle est aussi là. »

M. Thierry Steiert, Syndic-Président : « Je vous remercie pour cette question. Vous aurez l'occasion dans quelques instants de déguster ce vin et de vous convaincre de sa qualité. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Cela ne semble pas être le cas. »

La parole n'est plus demandée. La discussion est donc close.

Avant de clore la séance, M. le Président :

- remercie les membres du Conseil communal, des Commissions bourgeoises, la presse, les scrutateurs et l'assistance. Il convie les personnes présentes au traditionnel apéritif en rappelant la distribution du bon qui donne droit à un rabais de 15% lors du prochain achat au magasin de la Rue des Alpes
- souhaite à toutes et à tous un bel été et une excellente fin de soirée.

L'assemblée est close à 20.15 heures.

LE PRESIDENT :



Thierry Steiert
Syndic

LE SECRETAIRE :



Philippe Berset

LA SECRETAIRE DE VILLE :



Catherine Agustoni